

Un message de M., votre correspondant

Saint-Etienne,



TAXE APPRENTISSAGE 2018

Donnez du sens à votre Taxe d'Apprentissage en l'affectant à la réussite de jeunes en échec scolaire !

Vous savez que, exception **unique pour un impôt**, l'Etat vous laisse choisir le bénéficiaire du versement de la Taxe d'Apprentissage.

Exercez pleinement cette liberté de décision en faisant le choix de soutenir un établissement au service de jeunes en difficultés scolaires : l'AFEP.

L'AFEP a été créée pour ces jeunes. L'école leur apprend des savoir-faire et des savoir-être, leur offre une première vraie expérience industrielle, les prépare à rejoindre le monde du travail et à devenir des citoyens à part entière.

L'AFEP est une vraie école de la réussite pour des jeunes qui n'avaient jusqu'alors connu que l'échec.

Bien que reconnue par l'état établissement privé d'enseignement technique, l'AFEP n'en reçoit aucune subvention. **La Taxe d'Apprentissage est alors une nécessité absolue.**

Toutes les modalités pratiques de versement sont au verso de ce document, ainsi qu'une présentation du réseau national des Ecoles de Production auquel adhère l'AFEP.

Au nom de tous les jeunes, nous vous remercions par avance.

Avec nos sincères salutations.

Le Directeur, Antoine MARTIN



Le Président, Jacques PETIT



L'Association Forézienne d'Ecoles de Production

c'est

Une pédagogie

- qui repose sur une pratique réelle du métier dans de vrais ateliers, pour de vrais clients,
- dans un esprit de bienveillance et de découverte des talents de chacun

3 formations qualifiantes

- Métallerie-Serrurerie
- Mécanique d'usinage
- Textile Technique et Médical

3 diplômes

- CAP Métallerie-Serrurerie
- CAP CIP Usinage sur machines à commande numérique
- CAP CIP Textile

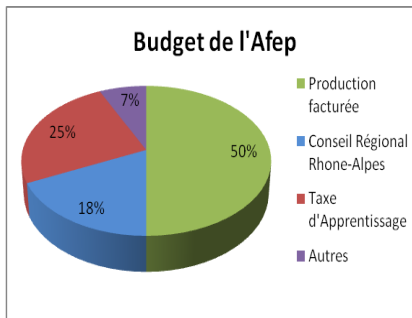
3 certifications professionnelles

- Certificat d'opérateur-régleur en tournage/fraisage (CORT/F)
- Qualification soudure
- Certificat de compétences des métiers du Textile Technique et Médical

Un regroupement géographique des 3 sections sur un même site en 2018 !

L'importance de la Taxe d'Apprentissage pour l'AFEP?

Les ressources de l'AFEP proviennent : pour 50% de la facturation clients de la production des élèves et maîtres professionnels, et pour 18 % du soutien du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes aux Ecoles de Production, dont l'AFEP.



La Taxe d'Apprentissage constitue l'essentiel des 32 % manquants !

Grâce à la taxe d'Apprentissage, l'AFEP peut assurer à ses élèves une formation efficace par la production, et faire d'eux de bons professionnels.

Comment verser votre taxe d'apprentissage à l'AFEP en 2018 ?

L'AFEP est habilitée à percevoir

-100% du QUOTA (soit 26% de la taxe brute) et

-100% de la catégorie A du HORS QUOTA (soit 14,94% de la taxe brute).

Exemple, pour une Taxe d'Apprentissage brute de **1000 €** :

-Quota=260 €,

-Hors Quota catégorie A = 149,40 €

Soit un versement maximal à l'AFEP de : 260 € + 149,40 € = **409,40 € (sur 1000 € de taxe versée par l'entreprise).**

Pour une bonne affectation de votre versement, merci de désigner l'établissement bénéficiaire comme suit :

Code UAI	Dénomination de l'établissement de formation	Quota	Hors Quota	
			Cat A	Cat B
042 2052C	Association Foréziennne d'Ecoles de Production	100%*	100%*	

*Vous indiquez de préférence le % souhaité ou sinon un montant en €

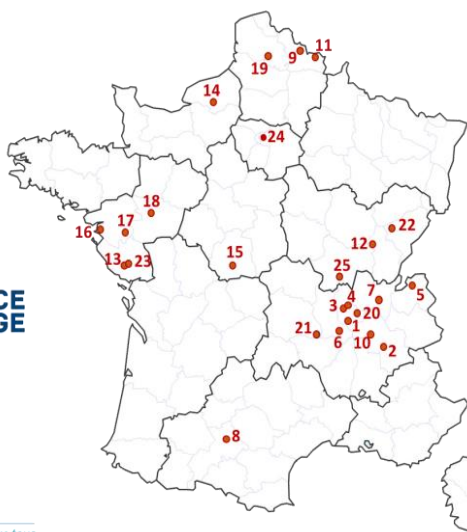
Les habilitations de l'AFEP peuvent être retrouvées sur la liste préfectorale :

www.prefectures-regions.gouv.fr ou avec le lien sur le site www.afep.org.

Le réseau des Ecoles de Production

L'AFEP est une des 25 écoles de la FNEP (Fédération Nationale des Ecoles de Production), elle-même membre de IPSO, International Production Schools Organization (présence en Allemagne, Finlande, Suède, Autriche, Danemark...)

Les Ecoles de Production



- 1-Boisard-Vaux-en-Velin (69)
- 2-ELAG-Grenoble (38)
- 3-La Giraudière-Brussieu (69)
- 4-Gorge de Loup-Lyon 09 (69)
- 5-ECAUT-Viuz-en-Sallaz (74)
- 6-AFEP-Saint-Etienne (42)
- 7-Ecole Technique du Bois-Cormaranche (01)
- 8-ICAM-Toulouse (31)
- 9-ICAM-Lille (59)
- 10-Jean-Marie Vianney-La Côte-Saint-André (38)
- 11-EPPED-Quivièrechain (59)
- 12-Juralternance-Dole (39)
- 13-Les Etablères-La Roche-sur-Yon (85)
- 14-Education et Formation-Le Petit Quevilly(38)
- 15-Chateauroux (36)
- 16-ICAM-Nantes (44)
- 17-Briacé-Le Landreau (44)
- 18-Agapè 49-Angers (49)
- 19-EPAL-Lens (62)
- 20-Eden School-Villeurbanne (69)
- 21-Atelier Ecole AtEc-Monistrol-sur-Loire (43)
- 22-UIMM-Besançon (25)
- 23-ICAM Vendée-La Roche-sur-Yon (85)
- 24-ICAM Paris-Sénart (75)
- 25-UIMM/EDF-Chalon sur Saône (71)

FRANCE S'ENGAGE



La réussite pro pour tous

Investissements en 2018

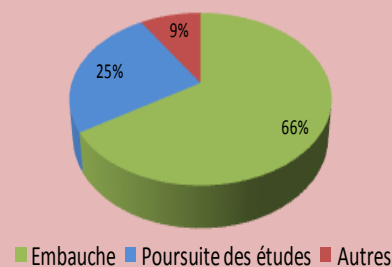
Cette année l'AFEP a un projet immobilier (regroupement des 3 sections) et des projets d'investissements machines : (tour à commande numérique et machines textile)

Un avenir professionnel assuré

Sur les 3 dernières années,

- plus de 85% de réussite aux examens et qualifications,
- et plus de 90% des élèves sont embauchés ou poursuivent une formation complémentaire.

Débouchés des élèves de l'AFEP



Des objectifs annuels

L'AFEP se fixe chaque rentrée scolaire un objectif annuel aboutissant à une amélioration de la mission qui lui est confiée.



Pour plus de renseignements

N'hésitez pas à nous solliciter !

04 77 92 13 55

siege@afep.org

www.afep.org/aider-afep



Les Ecoles de Production proposent en France plus de 20 métiers industriels (usinage mécanique, métallerie, charpente, menuiserie, mécanique automobile, textile...) et de services (restauration, espaces verts, maintenance bâtiments,...).
Elles forment plus de 800 élèves.

Plus d'informations sur :

www.ecoles-de-production.com